

Mandant	Cydonia SA
Mission	Masterplan place de la Gare et Stratégie de requalification des espaces publics
Fonction	Urbaniste, architecte, paysagiste
Période	2021

La place de la Gare d'Estavayer-le-Lac nécessitait une réflexion de mise en cohérence au vu des nombreux développements prévus par le nouveau PAD : pôle plateau de la Gare, quartiers Buffet Gare et Gare-Casino.

Suite à des oppositions au PAD une séance de conciliation entre autorités communales et propriétaire a permis de faire apparaître des pistes de résolution à travers la requalification des espaces ouverts et publics.

L'agence LMAU a été mandatée pour élaborer un diagnostic stratégique, déterminer des objectifs et réaliser un masterplan des espaces ouverts, une mise en cohérence des pleins et des vides et un suivi de recommandations.

Chaque sous-secteur a été traité selon sa problématique et ses potentiels.

Place de la Gare: fort potentiel d'animation et sécurisation par la volonté des acteurs privés et public.



Institut Stavia: le projet envisagé sur la parcelle 3487 ne répondait pas aux exigences du nouveau PAL, qui imposent de volume qui mettent en péril l'équilibre financier de l'opération. Des solutions ont été proposées par LMAU afin de connecter le projet à la place de la Gare.

Moulin: l'état de protection des bâtiments devrait être clarifiée. Le bâtiment haut derrière le moulin (silo bleu) est à valoriser et exploiter en créant des percements. Des solutions pour valoriser ce bâtiment sans intervention sur sa forme sont à envisager.

Buffet de la Gare: une mise en valeur de la parcelle sans obligation d'élaborer un plan d'aménagement de détail (PAD) est proposée par LMAU.

Le Masterplan offre une vision cohérente à l'échelle de la place de la Gare d'Estavayer et ses quartiers adjacents. Cette vision, compte tenu des enjeux partagés, désigne les objectifs et principes d'aménagement prioritaires dans 4 volets:

1. Structure de la charpente des espaces publics et ouverts et les interfaces;
2. Organisation urbaine et tissu bâti;
3. Structure du réseau de mobilité
4. Paysage.

